



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-1871>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-1871

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

Correspondant : DIRECTEUR GENERAL Le

Adresse : 23, place de la Joliette, CS 81965, 13226 MARSEILLE

Coordonnées :

Téléphone : 0491394933

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.marseille-port.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : CONCEPTION, REALISATION, AMENAGEMENT ET PRESTATIONS TRAITEURS DU STAND COMMUN GPMM/MEDLINK LORS DE LA SITL 2025

Lieu d'exécution : 23 place de la joliette - CS 81965, 13226 MARSEILLE

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales :
Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée.
Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.
Le port de Marseille-Fos associé à l'association MEDLINK exposera lors du salon SITL 2025 du 1er au 3 avril 2025 pour promouvoir ses activités et ses projets de développement avec les professionnels du transport maritime et de la logistique. L'espace réservé doit faire l'objet d'un aménagement et d'une décoration spécifique détaillés dans le CCTP.

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 27/01/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

P2410425/P2410525

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://agysoft.marches-publics.info> Code NUTS : FRL04 Lot 01 -

AMENAGEMENT STAND Informations complémentaires : Le contrat débute à partir de la date de notification du marché au titulaire jusqu'à la fin du Salon International du Transport et de la Logistique 2025, soit le 3 avril 2025 Lot 02 - TRAITEUR Informations complémentaires : Le contrat débute à partir

de la date de notification du marché au titulaire jusqu'à la fin du Salon International du Transport et de la Logistique 2025, soit le 3 avril 2025 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de

publication des prochains avis : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et

qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés

réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Financement

sur fonds propres de l'établissement GPM La prestation est réservée à une profession particulière :

Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, [http://www.](http://www.marseille.tribunal-administratif.fr)

[marseille.tribunal-administratif.fr](http://www.marseille.tribunal-administratif.fr) 13281 Marseille Cedex 06 Tél : 0491134813 Fax : 0491811387 Mel :

greffe.ta-marseille@juradm.fr Web : <http://marseille.tribunal-administratif.fr/> Précisions concernant le

(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du

Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé

contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus

à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux

articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou

publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la

signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et

pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue

publique

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- **Lot(s) 01** - AMENAGEMENT STAND Conception et réalisation d'un stand
- **Lot(s) 02** - TRAITEUR Cocktail déjeunatoire et catering

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/01/2025